



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

PROJET CHEZ SOI À WINNIPEG : APERÇU

Objet de la recherche

Le projet vise à établir la meilleure combinaison d'options de logement et de services susceptible d'aider des personnes itinérantes vivant à Winnipeg. Plus particulièrement, il entend établir quels moyens sont utiles (ou inefficaces) pour aider les personnes autochtones. Il se penche aussi sur l'utilisation et les répercussions des approches spirituelles et traditionnelles de guérison sur les participants.

Le projet est fondé sur le modèle accordant la priorité au logement (*Housing First*). Il consiste à loger les personnes itinérantes avant de leur fournir des services personnalisés.

Les enseignements tirés du projet à Winnipeg éclaireront la planification et le développement des politiques au Canada. Voici certaines des questions auxquelles le projet cherche à répondre :

- Le modèle accordant la priorité au logement est-il efficace et à qui convient-il?
- Ce modèle s'applique-t-il dans le contexte particulier de Vancouver?
- Quels sont les ingrédients nécessaires au succès de ce modèle?
- Quels sont les résultats obtenus dans le cas des personnes obtenant des services liés à ce modèle dans le cadre du projet?
- Quel est le coût de ce modèle et comment ce coût se compare-t-il à celui des services communautaires existants?

Participants à Winnipeg

- Personnes ayant des problèmes de santé mentale allant de modérés à graves.
- Personnes vivant dans la rue ou dans un refuge.
- Plus de 170 participants au projet reçoivent déjà une aide au logement et des services connexes et plus de 230 personnes reçoivent les services habituellement offerts dans leur communauté.

Mode de fonctionnement

- On offre aux participants la possibilité de choisir le type d'appartement dans lequel ils souhaitent habiter.
- Les participants consacrent 30 % de leur revenu à leur loyer. Le reste du loyer est payé par le projet.
- Un membre de l'équipe du projet rend visite aux participants au moins une fois par semaine. Les participants reçoivent des services en santé et en santé mentale et perfectionnent leurs aptitudes pour la vie au quotidien, notamment pour établir des liens dans leur milieu et pour entretenir leur logement.

Constatations

- À Winnipeg, où le taux d'inoccupation des logements est inférieur à 1 %, les propriétaires d'immeubles ont été d'un grand secours pour les participants et pour l'équipe du projet; la communication, le soutien, la formation et les personnes à contacter en cas d'urgence sont des éléments importants du projet.
- Une meilleure compréhension de la complexité des traumatismes, de la santé et des enjeux sociaux qui caractérisent le vécu des personnes itinérantes à Winnipeg est visée.
- Bon nombre de personnes ont des problèmes complexes de toxicomanie et de santé mentale.
- Intégrer la communauté, mener une vie autonome et maintenir son logement nécessitent d'acquérir de nouvelles compétences ou de retrouver des compétences perdues.

Pour plus d'information sur les constatations préliminaires relatives au projet Chez Soi, veuillez consulter le site de la Commission, à www.commissionsantementale.ca.

Caractéristiques du projet à Winnipeg

- Un comité de personnes ayant un vécu de la maladie mentale et un comité sur la culture autochtone éclairent l'équipe locale du projet au sujet des pratiques et des traditions autochtones.
- De nombreux liens ont été noués avec la communauté, notamment avec les collectivités autochtones.
- Le projet sensibilise la communauté, les participants et les pourvoyeurs de services au sujet de l'approche préconisant la priorité au logement et son utilisation à Winnipeg.

Quelques faits au sujet du projet Chez Soi à l'échelle nationale

- Plus de 1 030 participants au projet reçoivent une aide au logement et des services connexes et plus de 980 personnes reçoivent les services habituels dans leur communauté.
- En 2008, le gouvernement du Canada a octroyé 110 millions de dollars à la Commission de la santé mentale du Canada pour financer ce projet de recherche.
- Le projet a officiellement été inauguré à Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver en novembre 2009.
- Ce projet d'une durée de cinq ans assure le suivi de chaque participant durant deux ans.
- Le projet prendra fin au printemps 2013.
- Des efforts sont entrepris pour s'assurer que les participants aient un endroit où loger une fois le projet terminé.

Constatations à l'échelle nationale

- Quelque 70 % des participants sont des hommes et 30 % des femmes.
- La plupart des participants sont d'âge mûr, mais environ 10 % d'entre eux ont moins de 25 ans et 10 % ont plus de 55 ans.
- Plus de 90 % des participants ont au moins une maladie physique chronique.
- Au moment où ils ont commencé à participer au projet, 82 % des participants vivaient dans la rue et 18 % dans un refuge.
- Lorsqu'ils se sont joints au projet, plus de 90 % des participants étaient au chômage et leur revenu moyen au cours du mois précédent ne s'élevait qu'à 691 \$; le revenu mensuel de la moitié des participants ne dépassait cependant pas 400 \$.
- Les personnes ayant obtenu un logement occupent toujours celui qui leur a été fourni dans le cadre du projet dans 72 % des cas.
- Les participants considèrent le projet comme une occasion d'améliorer leur sort.
- Les participants voient également le projet comme une occasion de s'intégrer à leur milieu et certains d'entre eux ont saisi cette occasion pour poursuivre des études et pour s'inscrire à un programme de formation professionnelle.

Renseignements : www.commissionsantementale.ca

Personne-ressource : Nujma Bond, nbond@commissionsantementale.ca